

Conseil d'école du 2ème trimestre 2017/2018
Maternelle Albert Camus
91360 EPINAY SUR ORGE
Jeudi 15 février 2018

Présents : Mme CILIA-PICHON, Directrice
Mmes SIMONNEAU, CARTAL, JACQUES, NOWICKI, DA SILVA et CHERY Enseignantes
Mme FERT, Mr RANC, Parent d'élèves PEEP
Mme GIANNETTI, Mme MARQUES ROSA, Mme SANAA DIDAOUI Parents d'élèves APIE
Mme FRANÇOIS, Madame Le Maire

Excusé : M. NASZALYI, DDEN

1 – Le projet d'école et les orientations de l'année

• **Besoin prioritaire n°1**

Indicateur retenu pour les trois ans : Ecoute et attention

Objectif spécifique pour l'action annuelle : Ecouter pour consolider la notion de chronologie

Descriptif synthétique de l'action : déroulement, modalités de mise en œuvre, personnes impliquées...

Dans toutes les classes, lecture et écoute de contes traditionnels : décrire et caractériser les personnages ; étudier la chronologie ; énoncer le schéma narratif (GS)

Intervention de conteurs ou de spectacles

Production de contes. Détournement de contes (GS)

Réalisation de petites saynètes et spectacle vivant (élèves deviennent spectateurs actifs)

Lecture des élèves d'élémentaire dans toutes nos classes 1 fois par semaine

• **Besoin prioritaire n°2**

Indicateur retenu pour les trois ans : Notre environnement

Objectif spécifique pour l'action annuelle : Explorer la matière: utilisation d'objets recyclés

Descriptif synthétique de l'action : déroulement, modalités de mise en œuvre, personnes impliquées...

Pour toutes les classes utilisation d'objets recyclés

Mettre en lien l'action, l'outil, la matière à des fins spécifiques dans le but de réaliser maquettes, objets, marionnettes, décors...

Ordonner les suites d'action pour la réalisation (ex : mode d'emploi)

Expérimenter des phénomènes physiques (ombre et lumière)

• **Parcours d'éducation artistique et culturelle**

Descriptif synthétique de l'action : déroulement, modalités de mise en œuvre, personnes impliquées...

Dans toutes les classes, manipulation et réalisation d'objets (marionnettes, décor, maquette...)

Présentation de spectacles d'intervenants et de documents visuels (ombres chinoises...)

• **Activités pédagogiques complémentaires**

Dans le cas d'une heure par semaine de septembre à juillet :

30 minutes les lundis et jeudis de 11h30 à 12h00 ou les jours suivants en cas de jours fériés

Pour l'aide aux élèves en difficultés :

Pour les MS et GS par petits groupes de 3 ou 4 sur le langage oral et écrit (vocabulaire, graphisme...)

Comprendre les nombres par les jeux mathématiques et les manipulations

Pour l'aide au travail personnel ou les activités du projet d'école : méthodologie

Enregistrement et lecture d'histoires, préparation de décor

A noter que la 3^{ème} période a été consacrée aux évaluations nationales des grandes sections.

• **Actions pédagogiques autres en lien entre nous ou avec un organisme ou les parents**

Quelques actions communes à l'école : La décoration de l'école avec thème comme pour Noël et exposition de fin d'année.

Quelques activités choisis : Défi graphisme (classe de l'étage), jeux mathématiques, les 100 GS, concours dessin, salon du livre

Exposition des 6 classes sur les contes et entretien avec les parents : Samedi 16 juin 2018 le matin à l'école de 9h30 à 11h

Jeux dans la cour, pour une kermesse en interne avec partie organisée par les parents et une autre créé par les élèves : mercredi 27 juin ou en cas d'intempérie vendredi 29 juin sur temps scolaire

2- La coopérative : bilan de Mme NOWICKI, trésorière

A ce jour le solde de la coopérative est de 5994,11 euros

Les entrées depuis septembre 2017 :

- un appel de coopérative par classe

- le bénéfice des photographies : 1465,30

- subventions caisses des écoles : 1659 euros au 6 décembre 2017

- subventions mairies 900 euros au 23 janvier 2018

Les dépenses :

2 régie d'avance pour chaque classe: 150 euros (septembre - Noël) total : 1800 euros

Animations FM média: 680 euros pour 6 classes pour deux jours

Les dépenses à prévoir :

- bus pour le salon du livre et de la jeunesse le mercredi 7 mars : 300 euros pour les GS de 2 classes

Conseil d'école du 2ème trimestre 2017/2018

Maternelle Albert Camus

91360 EPINAY SUR ORGE

Jeudi 15 février 2018

- animation illustratrice Bernadette Gervais : 390 euros pour les GS de 2 classes
- financement animation autour du miel pour les deux classes PS : devis à venir
- ouvrages pédagogiques en lien avec le projet d'école
- achat de matériel pédagogique complémentaire pour la 6ème classe
- projet pédagogique avec des tablettes : achats d'iPad et compte éducation
- une 3ème régie d'avance par classe en mars – avril : 900 euros

3 - Les actions culturelles proposées dans le cadre du projet d'école et du projet de classe sans nuitée

- **Dans la cadre du projet d'école sans nuitée (budget 8300 €)**

Spectacles :

26 mars 2018 « Le Loup et Moi » Compagnie Les Globes Trottoirs
09 avril 2018 « Blanche-Neige » Compagnie Patachon
04 mai 2018 « Les Aventures de Pinocchio » Marionnettes Coconut
28 mai 2018 Conte musical « Kakilembé » de Bernard Voytier

Sorties :

27 mars 2018 Château de BRETEUIL 4 classes étage : Visite et animation « Contes dansés et chantés »
12 juin 2018 Ferme pédagogique LA FERTE ALAIS 2 classes RDC : Ateliers fabrication beurre et pain, visite

3 - Plan Vigipirate : Entrées et sorties

Suite à notre dernière réunion de directeurs avec madame l'inspectrice le 16 janvier, où le 1^{er} point longuement débattu était la sécurité dans les écoles maternelles, les 3 directrices d'Epina y ont pris la décision que dès le 3 avril, plus aucun parent n'entrerait dans les locaux.

Essayons de tous faire au mieux pour respecter ces nouvelles consignes qui modifient notre fonctionnement habituel. Nous sommes conscients que cela va bouleverser et compliquer les habitudes de chacun dans un premier temps.

L'application se fera dès le mardi 3 avril après le conseil d'école des 3 écoles maternelles et la diffusion d'un papier commun.

4 - Questions diverses

- **Disposition des distributeurs de papier toilette** : lors de la conception de l'école il a été proposé 2 distributeurs par bloc pour éviter le gaspillage. Une réflexion pour une amélioration des conditions d'hygiène est en cours.
- **Les difficultés d'organisation et d'anticipation pour les inscriptions sur le portail famille** : à la rentrée 2018/2019, une nouvelle conception du site va apparaître plus simple où toutes les activités à cocher pour 1 enfant apparaîtront sur la même page. A partir du 1^{er} mai un surcote de 30% sera facturé si l'enfant n'a pas été inscrit au préalable sur ce site. Aucun surcote ne sera appliqué pour un enfant absent de l'école, malade. Aucune exception ne peut être faite pour des inscriptions au cas par cas.
- **La signalisation routière (vitesse et stationnement) autour de l'école** : Une réflexion est à nouveau envisagée. L'agent présent est là essentiellement pour faire traverser les enfants.
- **Qu'est-ce qui est mis en place pour les enfants en difficulté ?** Dialogue régulier avec l'enfant et la famille. Les discussions ont également lieu au sein de l'équipe pédagogique mais aussi avec la psychologue scolaire et le médecin de PMI (PS – MS) ou scolaire (GS). Le but de l'enseignant est d'être à l'écoute, d'accompagner la famille, de noter les évolutions, dans certains cas de proposer la mise en place d'un suivi extérieur. Les parents ont le pouvoir décisionnel pour leur enfant, tout au long de sa scolarité.
- **La communication avec les familles durant les intempéries** : Suite au mail de la DSDEN du mardi 6 février à 13h15 il a été décidé de demander aux familles qui accompagnaient leurs enfants à 13h30 de les garder, de rendre les enfants aux parents qui viendraient les chercher et l'école a assuré l'accueil de service public pour tous les enfants qui se présenteraient les 3 jours suivants. En moyenne 120 élèves présents au lieu des 163 habituels. Impossibilité de sortir en récréation le jeudi et le vendredi. Remerciements aux fédérations d'avoir transmis le mail de la DSDEN, à la Mairie pour le nettoyage des accès, à l'équipe pour avoir été présente et aux parents qui ont suivi les recommandations en gardant leur enfant chez eux.
- **L'utilisation des écrans durant la cantine, les TAP et le temps scolaire** : Sur le temps scolaire nous visionnons que très rarement des documents en fonction de l'intérêt pédagogique (contes, documentaires) ou exceptionnellement en cas de récréation où il nous est impossible de sortir (par exemple épisode verglacé récent). Sur le temps mairie, les enfants n'auront plus de télévision. Il leur sera proposé un temps de relaxation. Une campagne par le médecin de PMI a été faite sur la surexposition aux écrans.
- **Animations de fin d'année** : Exposition le samedi 16 juin. Le mercredi 27 juin au matin ou le vendredi 29 juin : moment récréatif pour les élèves de l'école. Modalités à définir.
- Pour information, au 31 mars, le contrat de l'assistante administrative prendra fin. Elle ne sera pas remplacée.